

## **NON AU BLOCAGE LOGISTIQUE !**

Publiée le jeudi 22 Novembre 2018 - Flash

La plateforme logistique alimentaire de 66 000 m<sup>2</sup> d'Intermarché à Villeneuve-les-Béziers, actuellement bloquée, permet de desservir plus de 200 magasins. Autre plateforme logistique bloquée, Système U à Clermont l'Hérault de 60 000 m<sup>2</sup>, qui permet de livrer une centaine de magasins.

Ces deux équipements logistiques, qui desservent des commerçants indépendants de divers formats - du magasin de proximité à l'hypermarché -, mais aussi d'autres dépôts de produits, comme celui de carburants de Frontignan, subissent depuis le début de la semaine, dans le cadre du mouvement "des gilets jaunes", des blocages ou freins dans leur fonctionnement qui se répercutent sur leurs clients.

**Ces plateformes logistiques permettent de maîtriser l'ensemble des flux et des coûts en amont des points de vente et de proposer ainsi aux consommateurs des produits à des tarifs maîtrisés.**

Nous sommes donc choqués par l'action du mouvement des "gilets jaunes" qui se voulait en lutte contre les hausses des prix du pétrole, et pour l'amélioration du pouvoir d'achat.

Les conséquences du blocage abusif des centrales logistiques, sont à l'opposé des fondements initiaux du mouvement, à savoir permettre à la population de mieux vivre au quotidien.

Nous soutenons donc pleinement les diverses actions de Monsieur le Préfet de l'Hérault, afin que la population et l'économie locale soient le moins perturbées et retrouvent de la sérénité.

[Enquête flash CCI sur l'impact économique négatif de l'opération "Gilets Jaunes" sur le commerce héraultais](#)

André DELJARRY, Président de la CCI Hérault, 1er Vice-Président de la CCI Occitanie et l'ensemble des chefs d'entreprise, élus de la CCI Hérault, dénoncent le blocage inadmissible de la centrale logistique Intermarché de Villeneuve-les-Béziers, ainsi que d'autres points névralgiques, qui permettent de desservir les populations, notamment en produits alimentaires de première nécessité.